

## HISTOIRE DE LA TOURAINE

**AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE,  
UN TOURANGEAU INGÉNIEUR  
ET ARCHÉOLOGUE :  
FÉLIX LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE  
(1707-1782)**

Pierre AUDIN\*

**RÉSUMÉ**

Il s'agit d'un ingénieur militaire du temps de Louis XV, né en Touraine, qui a profité de ses séjours en Moselle actuelle, à La Rochelle, Lorient et Vannes pour se consacrer aux antiquités. Mais, contrairement aux érudits de son époque, La Sauvagère se comporte en véritable archéologue : homme de terrain, il observe, compare, mesure, enquête, fait ouvrir des tranchées. Au cours de sa retraite à Savigny-en-Véron, il étudie la pile de Cinq-Mars, les vestiges antiques de Luynes, les momies d'Ussé, le passé de Chinon.

**ABSTRACT**

Le Royer de La Sauvagère was a military engineer, born in Touraine at the time of Louis XIV. During his various stays in the Moselle area, La Rochelle, Lorient and Vannes, he devoted most of his time to antiquities. But, unlike his contemporaries, La Sauvagère behaved as a true archaeologist; he observed, measured, compared, investigated dug trenches. During his retirement at Savigny-en-Véron, he studied the Gallo-Roman tower of Cinq-Mars, the remains of Luynes, the mummies of Ussé and the past of Chinon.

---

\* Membre de l'Académie de Touraine.

## LE PERSONNAGE

Les Le Royer descendent d'un capitaine breton qui avait participé à la croisade de 1248 aux côtés de saint Louis. Une branche de la famille s'est installée à Arthezé, dans la Sarthe, au cours du XIV<sup>e</sup> siècle. Dans l'église Saint-Thomas de La Flèche, une chapelle Saint-Michel a été fondée en 1444 par Jean Le Royer. Une autre branche, après un court séjour à Tours, est venue en Touraine habiter le manoir des Huilliers, à Thizay, à 500 m au sud du bourg. C'est de cette branche que descend François Le Royer, père du personnage qui fait l'objet de cette étude. Un Le Royer a été maître d'hôtel de l'aïeul du roi Henri IV, un Le Royer a participé à la fondation de Montréal, un autre s'est marié en 1658 avec la fille de René de Paulmy d'Argenson, un François Le Royer, fils d'un avocat au présidial d'Angers, a été tué en 1685 au cours d'une querelle entre chasseurs. Le titre de noblesse des Le Royer a été confirmé par François I<sup>er</sup> en 1516, puis en 1742 par Louis XV. Ils portent comme armoiries trois roues d'or sur fond d'azur, encadrées par deux sauvages (fig. 1).

François Le Royer, père de Félix, était officier dans le corps royal du génie et chevalier de Saint-Louis. Il termina sa carrière comme ingénieur en chef des fortifications de l'Anjou, après avoir épousé une jeune noble picarde, Marie de Fouquerolle, dont il eut trois fils, tous devenus officiers. Il est décédé en 1749 en son manoir sarthois de la Brétaudière à Arthezé. Son épouse a été enterrée à Huismes en 1759, en présence de sa fille Marie, épouse d'un capitaine de Saumur. Parmi les témoins, se trouvait le chevalier du Maurier seigneur de La Ville au Maire, ainsi que les curés Lemaître d'Huismes et La Mothe de Savigny-en-Véron. Son fils Félix, pas plus que ses deux frères, n'a

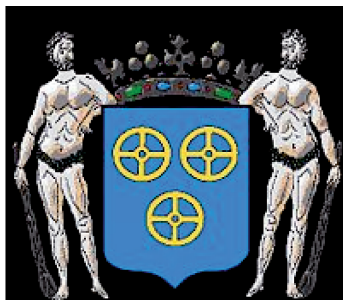


Fig. 1 : Armoiries des Le Royer de La Sauvagère.



Fig. 2 : L'église d'Huismes.

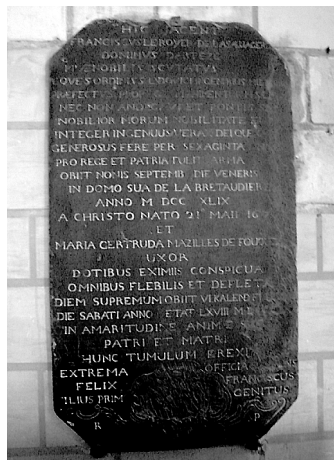


Fig. 3 : La plaque funéraire des parents de Félix (1 m × 0,60 m).

pu assister aux obsèques. Une plaque d'ardoise, posée dans l'église d'Huismes par Félix, sur le côté droit de la nef, rappelle la mémoire de François le Royer, ainsi que celle de son épouse Marie de Fouquerolle, enterrée ici (fig. 2 et 3). Les lettres sont partiellement effacées, et l'écusson qui se trouvait au centre de l'inscription est devenu invisible.

Félix Le Royer de La Sauvagère, né à Strasbourg en 1707, y a été baptisé trois semaines plus tard. Travailleur, discipliné, Félix est très tôt initié au métier des armes. Comme ses deux frères, il entre dans l'armée à l'âge de 18 ans, comme sous-lieutenant. Promu en 1723 comme capitaine à Marsal en Moselle, il remarque dans les marais des couches de débris romains, qui l'intriguent : il étudie très minutieusement ces vestiges et envoie un rapport détaillé au plus célèbre archéologue de l'époque, le comte de Caylus, qui l'encourage : dès lors, sa passion pour l'archéologie ne se démentira plus. En 1726, il quitte son régiment et, sur les traces de son père, bifurque vers le génie, plus conforme à son caractère et à ses aptitudes. Devenu ingénieur militaire, Félix Le Royer est envoyé à Béthune, puis à La Rochelle, qu'il quitte pour Thionville : de là, il est chargé de fortifier Marsal, la ville de son premier poste. Il en profite pour vérifier certains détails du site gallo-romain, ce qui lui permet de publier en 1740 sa première étude archéologique, *Recherches*

sur la nature et l'étendue du briquetage de Marsal... Il y révèle les qualités qui feront de lui l'un des meilleurs « antiquaires » de son temps.

Passant par sa Touraine « natale » à l'occasion d'un changement de garnison, il y épouse en 1746 Anne Audiger, fille d'un officier de la fauconnerie du roi, seigneur des Places, à Savigny-en-Véron. La cérémonie a lieu dans la chapelle du prieuré du Petit-Chouzé, dépendant de l'abbaye de Fontevrault, à un kilomètre et demi au nord du bourg de Savigny, au bord de la Loire et à seulement un kilomètre au nord du château des Places, tout à côté également du manoir de La Popelinière, dont le seigneur est cousin de Félix : si le prieuré et sa maison-forte ont été détruits en 1950 pour construire les dépendances d'une maison voisine, la chapelle du XV<sup>e</sup> siècle et des pans de mur du logis du prieur ont subsisté jusqu'aux années 1980<sup>1</sup>. Désormais, Félix reviendra régulièrement au château des Places pour de courtes périodes de repos, chez son beau-père Louis Audiger, qui avait également joint à la dot de sa fille la métairie du Puy Angelier, maintenant domaine viticole, à 500 mètres au nord-est du bourg d'Huismes, au bord de l'Indre. De leur côté, les parents de Félix lui ont donné le manoir des Huilliers, à Thizay.

Le premier enfant du couple, Anne, est né un an après le mariage, au château des Places. Six autres enfants ont suivi, dont deux garçons. Quatre des filles n'ont pas survécu. Marc-Pierre, prêtre de l'église Saint-Paul de Paris, devint en 1789 chanoine de Notre-Dame de Paris et de Saint-Florentin d'Amboise, et Louis, chevalier d'Arthezé, lieutenant-colonel d'infanterie au régiment d'Aunis, épousa en 1779 Marie de Vandel à l'église de Champigny-sur-Veude. Le baptême de Louis, à Port-Louis, eut un grand retentissement dans la région, et le *Journal des Savants* de 1752, dont Félix de La Sauvagère était correspondant, s'en est fait l'écho : la cérémonie, à la fois religieuse et militaire, rassembla tous les notables du pays, devant un régiment de soldats irlandais, drapeaux déployés, au son du tambour, des cloches et de salves de canon. Le parrain de Louis était le ministre de la Guerre Marc-Pierre Voyer de Paulmy d'Argenson, et la marraine la marquise Gabrielle des Escotais de Valory, du château de Destilly à Beaumont-en-Véron, cousine des Voyer d'Argenson. En 1763, à la mort de son beau-père, Félix de La Sauvagère, par un arrêt du Parlement de Paris, fut fait chevalier des Places. Le manoir, alors dit Les Places-Sauvagère,

---

1. Voir Acier P., *En ce beau pays de Véron, de l'ère secondaire à l'ère nucléaire*, 1983, p. 223-226.

devint le lieu de résidence de la famille, accueillant les grands-parents, les beaux-parents, le fils marié et les filles restées célibataires.

## UN INGÉNIEUR MILITAIRE RENOMMÉ

En tant qu'officier puis comme ingénieur militaire, Félix de La Sauvagère participa à trois guerres du règne de Louis XV, celle de Succession de Pologne de 1733 à 1738, celle de Succession d'Autriche de 1740 à 1748, puis à la guerre de Sept Ans. Pendant la guerre de Succession d'Autriche, en 1743, Félix de La Sauvagère est nommé ingénieur en chef de la citadelle d'Entrevaux (Alpes de Haute-Provence), puis doit partir en Italie à la suite de l'armée : il ouvre une route à travers les Alpes, participe au siège de plusieurs villes du Piémont, dont Alexandrie, Casale et Tortona, construit un pont qui facilite la prise de Montecastello... Ses services éminents lui valent d'être fait, comme son père auparavant, chevalier de Saint-Louis. Envoyé en 1746 fortifier Belle-Île, il devient, à l'âge de 42 ans, ingénieur en chef de toute la côte sud de la Bretagne. C'est lui qui fait bâtir, entre autres, de 1750 à 1752, la puissante poudrière de Port-Louis, dans le Morbihan, afin d'abriter les 60 tonnes de poudre destinées à tous les forts environnants ainsi qu'aux vaisseaux faisant escale à proximité, et en particulier à Lorient. Ce bel édifice rectangulaire en granit est classé Monument Historique. Il fait construire partout des batteries, des redoutes, des forts, devant le port de Brest comme à Belle-Ile, dans l'espoir de protéger la Bretagne contre un débarquement anglais. Parallèlement, cet infatigable travailleur étudie les antiquités proches de ses lieux de garnison : il publie ainsi, en 1754, dans les *Mémoires de l'Académie royale des Belles-Lettres* de La Rochelle, dont il est membre, une étude sur les antiquités de Vannes, puis l'année suivante *Les ruines romaines de Saintes et de ses environs*.

En 1757, Félix de La Sauvagère édite un ouvrage relatif à son activité professionnelle, intitulé *Parallèle historique de la fortification des anciens et des modernes*, livre qui fait de lui, aux yeux de ses contemporains, le théoricien le plus compétent de son temps, et qui lui permet d'obtenir le grade de colonel, avec autorité étendue jusqu'au port stratégique de La Rochelle. L'année suivante, lors de la guerre de Sept Ans, il est sollicité pour le siège de villes sur la frontière allemande, dont Krefeld, en Rhénanie, où il intervient en tant que chef de brigade.

## UN ARCHÉOLOGUE MÉTHODIQUE ET CRITIQUE

La Sauvagère est avant tout un homme de terrain, alors que la plupart des « antiquaires » de son temps travaillent en cabinet. En officier du génie habitué aux relevés topographiques, il observe et mesure, avec chaîne d'arpenteur et planche à dessin, davantage en architecte qu'en historien. Il se veut modeste dans ses écrits mais, en réalité, il ironise quelque peu sur ses confrères : « *Je ne prétends pas me mettre au rang de ces antiquaires célèbres, dont les décisions ont force de loi* ». Ailleurs, il écrit : « *Le soin d'orner et d'embellir n'appartient qu'à ceux qui ont reçu ce talent... Le texte de ces études aurait été meilleur s'il était tombé entre des mains plus habiles* ».

Dans l'avant-propos de son *Recueil d'Antiquités*, La Sauvagère note que sa publication est le fruit de recherches faites par délassement plutôt que par grande connaissance des monuments antiques : « *J'ai ajouté des dessins, mais il serait à désirer qu'une main plus habile se fût chargée de cet ouvrage* ». Plus loin, il précise sa pensée : « *Il faut assujettir ses yeux à l'objet d'étude* », sans idée préconçue, et réaliser une description minutieuse et chiffrée. Dans ses recherches, La Sauvagère resta toujours fidèle à sa méthode, mise au point dès 1740 : faire voir simplement de quoi il s'agit, figure, position, épaisseur, terrain occupé, et surtout suivre le conseil donné par Cicéron : « *Il vaut mieux se taire que de se prononcer témérairement sur ce qu'on ne connaît pas assez* ». Finalement, il reconnaît « *faire peu de cas des savants qui vous procurent des explications parfaites, à quoi n'oserait espérer atteindre un militaire* ».

À chaque fois qu'il se penche sur un nouveau site archéologique, il prend soin d'étudier ce que les travaux agricoles ont accidentellement mis au jour, il étudie à fond la bibliographie régionale, interroge les riverains, puis ouvre des tranchées dans des points judicieusement choisis. Et, fait d'une grande modernité, La Sauvagère indique dans son compte rendu les résultats négatifs, afin d'éviter aux archéologues des générations suivantes d'entreprendre des recherches inutiles !

Lorsqu'il rédige ses *Recherches sur la pile Saint-Mars* par exemple<sup>2</sup> (fig. 4), il annonce devoir en analyser toutes les parties, comparer entre eux

---

2. Recherches sur la pile Saint-Mars, in *Recueil d'Antiquités dans les Gaules*, Paris, 1770, p. 158-180, avec une grande planche hors-texte. Consultable aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, 8° 384.

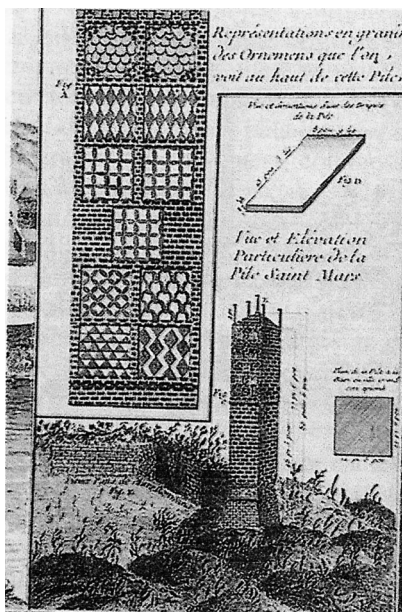


Fig. 4 : Sur la planche représentant le mausolée de Cinq-Mars, La Sauvagère a dessiné une vue d'ensemble, une coupe horizontale, le croquis d'une brique, et le détail des onze panneaux décoratifs qui ornent la partie haute de la façade de ce monument funéraire dit « pile ».

les bétons et les briques. Il en conclut que « *ce sont les mêmes parements, la même espèce de maçonnerie que dans les murs de la ville de Saintes* ». Notre antiquaire tourangeau comprend également l'importance des stratigraphies : ainsi pour la voie romaine Strasbourg-Metz, il fait « *rompre et ouvrir en tranchées, pour en reconnaître la construction* », puis il décrit la structure de la voie de bas en haut, avec méthode et précision, sans se laisser influencer par ce qu'il a lu dans Vitruve, qui ne correspond pas à la réalité lorraine.

Doté d'un esprit critique assez rare chez ses contemporains, La Sauvagère n'hésite pas à mettre en doute les affirmations de ses prédécesseurs. Il s'oppose même, avec précaution, à son « maître » le comte de Caylus, qui refusait d'admettre l'antiquité de la pile de Cinq-Mars : « *Ce n'est qu'avec le respect que j'ai voué à sa mémoire que je hasarde quelques restrictions, mais l'opinion est un champ libre, qui appartient à tous les hommes* ». Il fera de

même pour les alignements de Carnac, mais à tort cette fois. Il rétablit la vérité lorsqu'il y a eu une description trop approximative, interprétation hâtive ou mauvaise lecture d'une inscription : il écrit ainsi avec courtoisie à propos d'un texte latin trouvé à Saintes : « *La leçon peut être considérée au moins comme incertaine* ». Félix de La Sauvagère s'en prend également aux légendes et aux traditions sans fondements, car, dit-il, « *plusieurs historiens modernes n'ont débité que des fables!* ». Ainsi, à propos du mausolée de Cinq-Mars, il réfute l'assertion d'un tombeau élevé sur les corps de cinq généraux tués dans une bataille du temps de César, en montrant que le nom de la paroisse n'est qu'une déformation de Saint-Médard. « *Bien que renforcée, à tort, par une inscription fabriquée par un faussaire ignorant, cette légende ne peut être rapportée sans honte!* » De même, il repousse la tradition faisant d'une grande plaque sculptée conservée à Tours, le tombeau de Turnus<sup>3</sup> : « *Ce prétendu fondateur de Tours n'est qu'une fable, accréditée par des historiens crédules, et qui ne mérite pas que l'on s'y arrête* »<sup>4</sup>.

Dans son étude sur les ruines romaines de Saintes<sup>5</sup>, il n'hésite pas à accuser un confrère « *d'avoir imaginé un dessin à plaisir, dans son cabinet. C'est une composition faite pour se divertir!* » De même, dans ses *Recherches sur l'ancien Blabia*<sup>6</sup>, il démontre que l'érudition géographique de l'un de ses collègues a été copiée sur Abraham Ortelius, mort en 1598, « *et que tous les géographes ont ensuite répété* ».

Si La Sauvagère tient à montrer qu'il n'est qu'un amateur éclairé, il s'agit d'une position affectée qui lui permet de se prémunir contre les historiens

---

3. Voir Audin P., « Turnus, Aurélien et le sénéchal du roi Arthur, fondateurs de Tours, Orléans et Chinon », *Caesarodunum*, univ. de Tours, 1987, vol. XX bis, « Mythologie », et éditions Belles-Lettres, Paris, 1987, p. 385-391.

4. La Sauvagère n'hésite pas à citer plusieurs de ces « historiens crédules » : le Carme tourangeau Martin Marteau, François de Belleforest (1530-1583) qui fut un temps historiographe du roi Henri III, l'avocat pourfendeur de sorcières Jean Chenu (1559-1627), André Thevet, étudié par É. Dumotier-Sigwalt (« Un collectionneur éclectique au XVI<sup>e</sup> siècle, A. Thevet, premier garde des curiosités du roy à Fontainebleau », *Bull. Soc. archéo. de Touraine*, 2001, p. 111-121).

5. Les *Recherches sur les ruines romaines de Saintes et des environs*, avec les particularités les plus remarquables sur l'histoire de cette ville constituent, avec leurs 128 pages enrichies de 15 planches, l'étude la plus importante de son *Recueil d'antiquités dans les Gaules*.

6. *Recherches sur l'ancien Blabia des Romains, forteresse de la Gaule, où l'on prouve qu'elle n'était pas située où est le Port-Louis en Bretagne; avec quelques détails historiques sur cette ville et les environs*, Paris, 1770. C'est la reprise, enrichie, d'une publication réalisée 18 ans plus tôt, en 1752.

et archéologues professionnels de son époque. Car ceux-ci, en lisant les critiques émises à leur égard, n'ont pas dû manquer de chercher les points faibles de ses publications !

Pour se documenter, il achète des livres, fait dessiner des plans, recopier des inscriptions, interroge ses confrères... Albert Philippon a publié, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Touraine* de 1958, trois lettres de La Sauvagère, dont deux adressées au comte de Caylus, petit-neveu de Mme de Maintenon, le plus célèbre archéologue de son temps, auteur d'un *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, en sept volumes édités entre 1700 et 1773. La Sauvagère lui a envoyé en 1763, depuis Les Places, des cahiers de notes et des dessins sur Belle-Ile « par le maître de poste de Chinon », et reçoit en retour, « par les voitures publiques, une boîte en fer-blanc » renfermant ses dessins, qu'il tenait à récupérer. Dans la même lettre, curieusement, il annonce sa réconciliation avec un voisin, M. de Razilly, avec lequel il était en procès depuis neuf ans : « *Nous avons signé un traité de paix et nous avons même bu et choqué nos verres. Cela s'est fait par l'entremise de gentilshommes, mais il reste plusieurs procès à régler par compromis. C'est un évènement qui étonne ce canton de province, et qui y fait une grande sensation !* » Razilly est un château de Beaumont-en-Véron, commune voisine de Savigny, à un kilomètre et demi au sud-est des Places, et son propriétaire est alors le plus puissant seigneur du Véron.

Dans cette même lettre de novembre 1763, La Sauvagère, qui travaille alors sur les origines de Tours, annonce qu'il va se rendre à Luynes, où selon lui se trouvait *Caesarodunum*, la capitale romaine des Turons. Dix jours plus tard, il adresse au comte de Caylus une seconde lettre, car il a besoin de documentation pour ses recherches sur des sarcophages de momies égyptiennes qu'il a vues au château d'Ussé, il souhaite aussi récupérer à Paris un « cadran équinoxial » qui est en réparation. Il informe en outre Caylus qu'il va se rendre chez un chanoine de Chinon, « *dépositaire de deux grands anneaux trouvés dans des fondations, qu'on m'assure extraordinaires, mais je prévois que ce ne sera pas grand chose* ». Toujours avide de documentation, il cherche le livre de L'Hermitte sur la noblesse de Touraine, ainsi que *Le Paradis de la Touraine*, de Martin Marteau. Il fait recopier à la Bibliothèque nationale, à ses frais, un plan de Chinon, des dessins du château d'Ussé, celui du château de Paulmy, ainsi qu'une vue de la maison de Rabelais : ce dernier dessin est celui de Gaignières, légendé La Devinière, et dans sa lettre, La Sauvagère affirme

avec raison, qu'il s'agit plutôt de la maison de l'économe de l'abbaye de Seuilly.

## UN DÉFENSEUR DU PATRIMOINE

Dans la préface de son *Recueil d'Antiquités*, dédiée au duc de Choiseul, ministre de la Guerre et des Affaires étrangères, et par ailleurs gouverneur de la Touraine, Félix Le Royer de La Sauvagère rappelle le but qu'il s'est assigné : « *Sauver des ravages du temps des restes d'antiquités* ». C'est prendre ses distances avec ses contemporains, enclins davantage à interpréter les vestiges antiques pour les intégrer à des reconstitutions historiques hasardeuses. L'auteur souhaite, par des relevés aussi précis que possible, laisser aux générations futures des documents constitués surtout de plans, de coupes, de cartes, de vues, de figures et de dessins afin, écrit-il, « *de pouvoir éventuellement réédifier ces monuments, ces ruines que l'on démolit journellement, ou qui périssent de vétusté et qui vont tomber dans l'oubli* ». Et, ajoute-t-il, « *le motif d'en conserver la mémoire a été le seul but que je me suis proposé* ».

On note chez l'érudit tourangeau un fort désir que soit pris en compte, par l'État, les villes ou les notables, le patrimoine légué par l'Antiquité. Il n'hésite pas à expliquer, le plus clairement possible, aux habitants voisins des sites, et les encourage à faire pression sur les responsables locaux, pour que ceux-ci consolident et même reconstruisent partiellement les édifices antiques trop malmenés par les hommes. À plusieurs reprises, il émet le souhait que soient protégés les monuments anciens, qu'il déplore de voir tomber peu à peu en ruine dans l'indifférence générale : « *C'est bien dommage que des monuments aussi respectables deviennent une carrière où tout le monde puise, et que de pareilles antiquités se trouvent anéanties par des hommes qui ne connaissent que le prix de la matière!* » À propos de la pile de Cinq-Mars, il incite « *ceux qui président dans la province, à donner des ordres pour sa conservation* ». Des excavations clandestines ayant été ouvertes sous le mausolée même, dans l'espoir de mettre au jour un trésor, La Sauvagère conseille de refermer « *en bon mortier de ciment* » ces brèches qui compromettent l'équilibre du monument. Il ne sera entendu que soixante-dix-sept ans plus tard, sans d'ailleurs que la pile, haute de 30 m, ait tremblé le moins du monde, malgré l'importance de la cavité, 3,40 m de côté pour un édifice ne mesurant que 8 m de large.

## UN HOMME DE CULTURE CLASSIQUE

Sous un comportement caractéristique du siècle des Lumières, où domine la raison, apparaissent des traits du siècle précédent. Félix de La Sauvagère ne peut s'empêcher de montrer sa bonne connaissance des auteurs grecs et latins, Ausone, Cassiodore, Dion Cassius, Pline, Ptolémée, Strabon, ainsi que saint Augustin et Grégoire de Tours. Les citations, par ailleurs familières aux érudits du temps de Louis XV, émaillent un texte qui, sans elles, aurait gagné en concision et surtout, se serait allégé de comparaisons inutiles, en particulier avec les poètes romains. Ainsi, dans son étude de Saintes antique, il évoque treize auteurs anciens, donnant en note la phrase exacte en latin, peut-être d'ailleurs reprise des historiens locaux du XVII<sup>e</sup> siècle.

La Sauvagère montre également un goût prononcé pour l'histoire événementielle, et il ne peut s'empêcher de dire tout ce qu'il sait sur le passé de la ville ou du site étudié. Car, dit-il, « *je sens le désir des lecteurs de savoir en quel temps et par quelle révolution leur ancienne ville a été ruinée, et en quelle circonstance* ». Ainsi, les études sur Saintes sont-elles alourdies de 17 pages historiques, celles sur Marsal de 30 pages. Quant aux 17 pages sur Port-Louis, le lecteur est en droit de se demander quelles raisons ont poussé l'auteur à les inclure dans son étude, dont le but était justement de démontrer que l'antique *Blabia* n'était pas Port-Louis, mais Blaye, en Aquitaine ! À propos de sa publication sur Marsal, son désir de tout dire l'entraîne si loin qu'il estime devoir s'excuser : « *J'ai cru qu'on me pardonnerait cette digression [...] J'ai cru que l'on pourrait y prendre quelque plaisir* ». Si bien que le lecteur est entraîné vers Charlemagne, la cathédrale ou le château, jusqu'à ce que, conscient de s'être un peu égaré, La Sauvagère revienne à son sujet : « *Je me suis insensiblement trop engagé hors du plan que je m'étais fixé. Les savants se refermeront dans ce qui appartient aux seules recherches des antiquités* ».

Comme beaucoup d'humanistes de sa génération, l'archéologue tourangeau est attiré par l'étymologie : pour lui, Port-Navalo portait sans doute dans l'Antiquité le nom de *Navale*, car c'était probablement là que l'on réparait les bateaux ; le nom de Carnac dérive de *carnarium*, charnier ; la rivière de Port-Louis, le Blavet, se nomme ainsi car du blé borde ses rives, l'étymologie de Tarquimpol occupe trois pages.

La Sauvagère commet une erreur d'importance à propos des mégalithes de Carnac : après une longue démonstration, il soutient, contre Caylus,

que les alignements ont été dressés par les soldats de César, pour se garantir des coups de vent violents!<sup>7</sup> Il situe le *Portus Santonum*, le port des Santons à l'époque gauloise, près de La Tremblade, « sur l'île d'Arvert, là où une tradition locale place la ville engloutie d'Anchoigne ». Il a d'ailleurs fallu attendre 1970 pour localiser dans l'île d'Aix et dans la baie des Trousses, ce mystérieux *Portus Santorum*. Enfin, troisième erreur, La Sauvagère croit voir, dans la pièce d'eau de son parc des Places, maintenant comblée, mais alors curée chaque année, des fossiles germer et pousser comme des plantes ! Il rédige donc, en 1763 puis l'année suivante, deux mémoires, qu'il fait parvenir à Voltaire, rencontré à Paris quelques années auparavant<sup>8</sup>. Celui-ci, qui niait les découvertes géologiques de son temps, refusait de voir dans les faluns de Touraine un dépôt coquillier laissé par la mer à l'ère tertiaire, contre l'opinion de Réaumur, de Fontenelle, et surtout de Buffon qui avait, quelques années auparavant, publié son *Histoire naturelle*. Voltaire répond à La Sauvagère : « Je m'applaudis de penser comme vous... Un jour viendra, Monsieur, que vos découvertes détruiront toutes les ridicules charlataneries dont on nous berne ! » Il reprend les observations du Tourangeau dans le chapitre XIV de sa *Physique particulière des singularités de la nature*, publiée en 1768. Le succès de sa contribution à la thèse de Voltaire est tel que La Sauvagère publie en 1776 de nouvelles observations sur les fossiles, puis doit en faire une réimpression peu de temps après : « Je suis accablé de lettres, de gens qui m'interrogent » se plaint-il alors.

---

7. Voir : « Recherches sur les antiquités des environs de Vannes, à la côte du sud de la Bretagne, ou description historique des pierres extraordinaires et de quelques camps des anciens Romains, qui se remarquent dans le pays des anciens Vénètes, jusqu'à Belle-Île », in *Recueil d'antiquités dans les Gaules*, p. 247-290, et 4 planches (dont l'une est une reconstitution de la bataille navale de César contre les Vénètes).

8. *Mémoire sur la pétrification... qui se trouve dans une petite pièce d'eau, au château des Places*, 1763, 8 pages, réimprimé dans le *Journal de Verdun*, octobre 1763, p. 251, et *Mémoire sur la végétation spontanée des fossiles, et sur les falunnières de Touraine*, Tours, 1764, étude intégrée à un volume de 171 pages, intitulé : *Recherches sur le Caesarodunum des Turones, le camp de César, les Ponts de Cé, et Sur un camp romain à deux lieues de Saumur*. Son travail sur les fossiles, complété dans son *Recueil de dissertations, ou recherches historiques et critiques*, s'intitule : « Mémoire sur une pétrification mêlée de coquilles, qui se voit dans une petite pièce d'eau du château des Places, près de Chinon en Touraine », p. 127-171, avec trois planches de dessins et trois lettres de Voltaire (21 juin 1764, 23 septembre 1770 et 25 octobre 1770, écrites de Ferney). Pour G. Lecointre, la « pétrification » longuement décrite (et dessinée planche V, fig. 2) n'est qu'un grès tendre à Ostracées se délitant graduellement sous l'effet de l'eau.

La collaboration entre les deux hommes devint de plus en plus étroite, si bien que Voltaire fait venir à Ferney une caisse de coquilles des faluns. Le Véronais Louis Hermenous a, en 1854, publié le récit d'un voyage de Voltaire aux Places, qui s'est révélé totalement imaginaire ! Le carrosse du philosophe se serait embourbé dans les ornières boueuses du Véron, avant d'atteindre Les Places, où Voltaire aurait été accueilli « par un laquais lourd et épais et par deux énormes mâtins ». Et quand La Sauvagère arrive, raconte Louis Hermenous<sup>9</sup>, au lieu de le conduire à sa table, car il est midi et Voltaire est épuisé, il le conduit aussitôt à l'étang. Voltaire n'y voit que des canards et quelques coquilles fichées dans les parois des fossés. Il se persuade que ces coquilles ont été apportées ici par des pèlerins de Compostelle passant en Touraine. Le philosophe serait resté deux jours chez son hôte puis, de plus en plus convaincu d'avoir été mystifié, aurait quitté les lieux, assez mécontent de son voyage. L'in vraisemblance de ce récit a été démontrée en 1983 par l'historien chinonais Raymond Mauny. Voltaire a, certes, séjourné trois mois au château d'Ussé, mais c'était dans sa jeunesse, de décembre 1722 à mars 1723, et il n'a évoqué les coquilles des pèlerins de Saint-Jacques qu'à propos d'un coquillage trouvé au Mont-Cenis. Buffon, lui, est bien venu étudier les falunières de Touraine, mais en 1749. D'autre part, les lettres échangées et le mémoire de La Sauvagère, rédigé en 1776, datent d'une période où Voltaire, âgé et malade, n'a quitté Ferney pour Paris qu'en 1778, l'année de son décès.

En réalité, la pièce d'eau des Places est alimentée par une source jaillissant des sables fluents du Cénomaniens alternant avec des grès tendres. Elle entraîne de légères coquilles et des plaquettes de grès, qui ont trompé l'archéologue. Pour le géologue tourangeau Georges Lecointre, La Sauvagère n'était donc « *ni un imposteur ni un illuminé. Il a simplement interprété les faits d'une façon différente de la nôtre* »<sup>10</sup>.

## LA RETRAITE À SAVIGNY-EN-VÉRON

Mis à la retraite en 1766, Félix Le Royer de La Sauvagère se retire dans son manoir tourangeau des Places, ancien fief, acheté à Georges du Petit-

---

9. Hermenous L., *Bull. Amis Vx Chinon*, 1925, p. 403-405, et 1927, p. 506-507.

10. Lecointre G., *Norois*, n° 42, avril 1964, p. 196-200.



Fig. 5 : La tour des Places.



Fig. 6 : Ce qui subsiste des communs.

Thouars par Louis Audiger en 1740. Félix l'avait obtenu en 1746 par la dot de sa femme Anne Audiger<sup>11</sup>. On y accédait par une allée longue de 300 m qui montait au carroi de Raifault et qui, curieusement, était bordée de côtes de baleine étendues sur l'herbe. Les paysans ont récupéré ces côtes, vues par Louis Hermenous vers 1800, et en ont fait des bornes pour leurs champs. Le petit château, disposé en fer à cheval, qualifié en 1854 de « maison lourde, inélégante, écrasée »<sup>12</sup>, a été démoli. Il n'en reste qu'une tour d'angle cylindrique, coiffée d'une poivrière en ardoise, et le bâtiment des communs, daté de 1651, épaulé par d'imposants contreforts (fig. 5 et 6). Il a été transformé en grange et en dépendance pour une ferme.

Construite au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la gentilhommière ne possédait pas de chapelle. Louis Audiger en a fait bâtir une en 1747, pour le baptême de sa première petite-fille, Anne. Elle avait accueilli, en 1756, une docte assemblée d'ecclésiastiques véronais, mandatée par l'archevêque de Tours pour examiner des reliques. Celles-ci, appartenant aux saints Gandance, Caste, Diodore et Fructueuse, avaient été offertes par le pape à Félix et sa femme.

---

11. Carré de Busserolle, dans son *Dictionnaire géographique, historique... d'I.-et-L...*, indique que le manoir a été vendu en 1765 au capitaine de vaisseau N. Danne. Il semble que ce soit à tort, car nous possédons des lettres de La Sauvagère écrites aux Places après cette date.

12. Hermenous L., *Mes flâneries, ou la Vienne et ses deux rives*, Poitiers, 1854, p. 62-63.

Elles furent déposées dans un reliquaire placé dans la chapelle des Places, maintenant disparue.

Déjà auteur de cinq publications d'archéologie et d'architecture dont, en 1753, une étude sur saint Maxime, patron de Chinon, La Sauvagère se consacre désormais à ses recherches érudites, et surtout rassemble en un seul ouvrage sept de ses œuvres, sous le titre *Recueil d'antiquités dans les Gaules*, qui sera publié à Paris en 1770<sup>13</sup>. Il précise sur la page de garde : « *Livre qui peut servir de suite aux Antiquités de feu M. le comte de Caylus, ce savant antiquaire si connu, auquel je voudrais rendre à chaque moment l'hommage sincère que je voue à sa mémoire* ». Il y reprend ses études sur les sites de Marsal, en Moselle, de Vannes et de Port-Louis en Morbihan, de Saintes en Charente-Maritime et, pour la Touraine, de Luynes, Cinq-Mars-la-Pile et Ussé. Deux ans plus tard il publie à nouveau, en les enrichissant, ses trois études archéologiques tourangelles, sous le titre : *Recherches historiques sur la Touraine*. Il y signale, pour la pile de Cinq-Mars, que les corbeaux soulignant le sommet de chaque face étaient encore entiers pour quatre d'entre eux, et ornés de têtes sculptées, et que le sommet du mausolée portait une colonnette carrée de 3 m de haut à chaque angle, ainsi qu'une cinquième petite pile sur la pointe formée par la cape recouvrant la pile (fig. 4). La Sauvagère considère l'inscription trouvée au pied du monument funéraire comme « *fabriquée par un faussaire ignorant. Elle est si peu digne du langage romain et si éloignée du style lapidaire des Anciens, qu'on ne pourrait sans honte la rapporter* ».

Quant au chapitre sur l'antique *Caesarodunum*, il traite des vestiges gallo-romains de Luynes, dont l'aqueduc, les murs du prieuré Saint-Venant et une voie, car La Sauvagère y situe, à tort, le chef-lieu des Turons.

La Sauvagère s'intéresse en même temps à des antiquités égyptiennes, vues au château d'Ussé. Il s'agit de deux couvercles de sarcophages, l'un en basalte noir et l'autre en calcaire, pesant 300 kg chacun, découverts en Haute-Égypte et achetés par Nicolas Fouquet, alors surintendant des finances (fig. 7 et 8). Jean de La Fontaine, qui les admirait, a écrit un long poème à leur sujet. Plus tard, Le Nôtre, créateur des jardins de Versailles, les donna au seigneur

---

13. En juin 1770 Catherine, la nièce de Félix, fille de son frère Louis décédé en 1767, a épousé dans la chapelle du château d'Ussé Louis-Henry, comte de Marcé, seigneur de Vaumenaize à Thizay (paroisse où les La Sauvagère possédaient Les Huilliers). Deux mois plus tard, Félix a signé, en compagnie de son gendre et du père de celui-ci, une pétition pour la défense du lieutenant général Bouin de Noiré, injustement calomnié par un avocat au parlement.

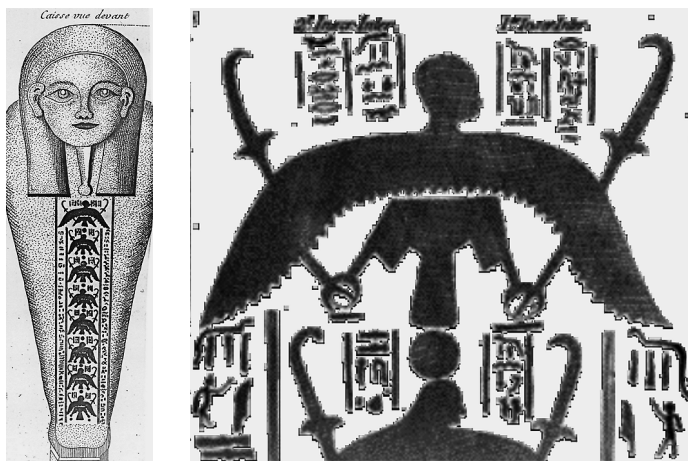


Fig. 7 et 8 : Dessin de l'un des sarcophages, et son inscription, par La Sauvagère (publiés en 1770).

d'Ussé, Louis Bernin de Valentinay, contrôleur général de la Maison du roi. Celui-ci les plaça sur la terrasse de son château tourangeau, dans une niche spécialement aménagée, où ils restèrent jusqu'en 1807<sup>14</sup>. Dans le texte, il n'est nullement question de momies, mais seulement de « caisses ». Transportées ensuite à Paris, celles-ci ont été vendues en 1844<sup>15</sup>.

La Sauvagère entreprend également de rédiger une histoire de la Touraine, qu'il annonce devoir occuper trois volumes de 700 pages chacun. En 1773, il ouvre une souscription, mais l'ampleur de l'ouvrage inquiète les acheteurs potentiels, et la souscription est un échec, malgré la description très détaillée du plan du livre. La Sauvagère se décide alors, en 1781, à réduire l'étude à un seul volume, mais n'obtient pas davantage de succès. N'ayant pas les moyens financiers de publier à compte d'auteur, il finit par

14. Le chapitre du *Recueil d'antiquités...* consacré à ce sujet s'intitule : « Recherches sur les antiquités égyptiennes, ou description de deux caisses de momies qui se voient en parade dans une niche au château d'Ussé, situé en Touraine, sur la rive gauche de la Loire », p. 329-377 et 2 figures. L'essentiel du texte est occupé par des généralités sur les sarcophages égyptiens.

15. Ces sarcophages sont exposés depuis 1847 dans la section égyptienne du musée du Louvre.

renoncer à cette publication, à laquelle il pensait depuis sa jeunesse, mais que quarante ans de service ne lui avaient pas permis de rédiger plus tôt. Nous ignorons ce qu'est devenu le manuscrit, resté inachevé et passé aux mains de ses héritiers. L'historien Dumoustier, en 1809, rapporte que le fils de Félix en aurait fait des bourres de fusil<sup>16</sup>. Il ne nous reste que le prospectus de souscription, en onze pages. Ces *Recherches historiques sur la Touraine, et histoire civile, ecclésiastique et critique de la ville de Chinon*, devaient comprendre 33 planches gravées en taille douce (dont l'une représentant le manoir des Places) et 69 armoiries et chronologies de familles nobles, dont La Sauvagère donne le détail<sup>17</sup>. Le prospectus est précédé d'explications : à leur lecture, on comprend, outre le prix, 36 livres, les hésitations des acheteurs potentiels, car l'auteur n'y traite que du Chinonais, malgré le titre annonçant une histoire de la Touraine !

Entre temps, en 1776, il avait fait paraître, à compte d'auteur, un volume de 171 pages consacré aux vestiges antiques d'Angers, de Saumur et des Ponts-de-Cé<sup>18</sup>. Il cherchait à y situer les villes disparues de *Robrica* et de *Segora*, il y confirmait sa localisation de *Caesarodunum* à Luynes (fig. 9 et 10), évoquait le prétendu tombeau de Turnus remployé dans l'enceinte romaine de Tours, mais surtout consacrait l'essentiel de l'ouvrage à dissertar sur ces coquilles qu'il vit apparaître dans sa pièce d'eau des Places, et qui lui avaient apporté la célébrité. Il n'avait pas oublié de joindre à son volume le texte de trois lettres envoyées par Voltaire en 1764 et 1770.

Travailleur infatigable, Félix de La Sauvagère, peu de temps avant sa mort, distribua un prospectus imprimé chez Mame, à Angers, annonçant son projet d'une *Histoire ecclésiastique et civile de la province de Touraine, depuis la conquête des Gaules jusqu'au siècle de Louis XVI*, cette fois davantage centré

---

16. Dumoustier, auteur en 1807 d'un *Essai sur l'histoire de Chinon* (réédité à Chinon en 1809), a recherché en vain les manuscrits, qui n'ont pas été, selon lui, déposés à la Bibliothèque Royale. Il reconnaît seulement avoir lu le manuscrit des *Recherches historiques et critiques de la Touraine*.

17. Voir le détail de ce prospectus dans Grimaud H., *Bull. Soc. archéo. de Touraine*, 1908, p. 284-294.

18. Le titre exact est : *Dissertations ou recherches historiques sur le temps où vivait le solitaire saint Florent au mont Glonne en Anjou ; sur quelques ouvrages des anciens Romains, nouvellement découverts dans cette province et en Touraine, sur l'ancien lit de la Loire de Tours à Angers et celui de la Vienne ; sur les ponts de Cé et le camp près d'Angers, attribué à Jules César, et celui de Chènehutte*, Paris, 1776, 56 et 71 p.



sur l'ensemble de la Touraine, et non plus sur Chinon ! Scandalisé par les affirmations contenues dans le livre en deux volumes de l'un de ses confrères, le curé Robin de l'église Saint-Pierre d'Angers, publié en 1774 et parlant des origines des Angevins, Aquitains et Armoriciens, Félix avait en effet décidé de défendre sa thèse sur l'origine de la Touraine : « *C'est pour arrêter ces écarts que je suis revenu aux preuves relatives à l'assiette de l'ancienne capitale des Turones dont j'ai fait la découverte, et montrer que le père Robin est très peu initié dans les connaissances militaires des Anciens, et qu'avant d'écrire sur une matière, il faut en connaître tout ce qui en a été dit !* »

Historien de l'Antiquité gallo-romaine et archéologue, annonçant plus de 250 ans à l'avance les chercheurs modernes par ses méthodes et son esprit critique, Félix Le Royer de La Sauvagère est décédé dans la misère le 29 mars 1782 au manoir des Places, ruiné par les frais d'impression de ses publications. Le seul témoignage qui rappelle actuellement, dans le village de Savigny-en-Véron où il été enterré, le souvenir de cet illustre Véronais, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de La Rochelle et de celle d'Angers, est la rue de La Sauvagère, sur laquelle ouvre, aux numéros 9 et 11, ce qui subsiste de son logis des Places.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (1928), *Bull. Soc. Polymatique du Morbihan*, p. 24 (Baptême de Louis).
- AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS A. (1778). *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire...*, vol. 9, article Le Royer.
- AUDIN P. (1987). Le Royer de La Sauvagère, archéologue du Siècle des Lumières (1770), *Caesariodunum*, XXII bis, «L'Antiquité gréco-romaine vue par le Siècle des Lumières», université de Tours, p. 1-11.
- BOSSEBOEUF L. (1904). Documents sur les personnages historiques de Touraine : Le Royer de La Sauvagère..., *Bull. Soc. archéo. de Touraine*, p. 106-114.
- CARRÉ de BUSSEROLLE J.-X. (1878-1884). *Dictionnaire géog., hist. et biog... d'I.-et-L...*, Mémoires SAT, t. II, p. 47 (Félix de La Sauvagère), et t. III, p. 84 (Les Places).
- GRANDMAISON L. DE (1906). Deux *ex-libris* différents de François de La Sauvagère, *Bull. Soc. archéo. de Touraine*, p. 326, et Félix de La Sauvagère, ses *ex-libris* et sa famille, p. 350-357, et texte d'une inscription relative à la famille Le Royer, qui se trouve dans l'église d'Huismes, p. 388.

- GRIMAUD H. (1900). Voltaire en Touraine, *Bull. Soc. archéo. de Touraine*, p. 269-280.
- GRIMAUD H. (1908). Le Royer de La Sauvagère, 1702-1782, projets de l'historien, *Bull. Soc. archéo. de Touraine*, p. 281-294.
- HERMENOUS L. (1925). Une visite à Savigny[-en-Véron], *Bull. Amis du Vx Chinon*, p. 403-405.
- LAMBRON de LIGNIM H. (1858). Dernière assemblée de la noblesse de Touraine : Anoblissement de François de La Sauvagère..., *Mémoires SAT*, p. 219-220.
- LECOINTRE G. (1941). Félix de La Sauvagère et la géologie du Véron, *Bull. Soc. archéo. de Touraine*, p. 141-142.
- MAZARD P. (1982). Notes sur Félix Le Royer de La Sauvagère, 1707-1781, *Bull. Amis du Vx Chinon*, p. 819-826.
- MAUNY R. (1983). Voltaire est-il venu à Savigny-en-Véron ?, *Bull. Amis du Vx Chinon*, p. 953-956.
- OURY G.-M. (1978). Voltaire au château d'Ussé. Le châtelain des Places à Savigny-en-Véron, M. Le Royer de La Sauvagère, antiquaire, in *Le Pays de Chinon*, coll. «La Touraine au fil des siècles», éd. CLD, Chambray-lès-Tours, p. 133-138 et 139-143, avec un dessin du manoir, par Georges Pons.
- PHILIPPON A. (1958). Trois lettres de La Sauvagère, *Bull. Soc. archéo. de Touraine*, p. 87-91 [de 1763 au comte de Caylus et à La Buache].
- THOMAS J. (1994). Les ingénieurs militaires tourangeaux de l'Ancien Régime (1690-1792), *Touraine Généalogie*, n° 19, 3<sup>e</sup> trim. 1994, p. 291-293.
- Sites Internet : wikipedia.org (bien documenté) et horizons-d-aton (pour les sarcophages d'Ussé).